

CHAMPIONNAT DE LIGUE U8- POUSETS 2024

Dimanche 29 Septembre 2024 – Golf de Lyon Chassieu

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : **Dimanche 15 septembre 2024**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **Mardi 17 septembre 2024**

Publication des départs : **Vendredi 27 septembre 2024**

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de la catégorie U8 et Pousets.

- Pousets : 2014 et 2015
- U8 : 2016 et après

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours.
- Ayant réalisé un minimum de 2 tours 18 trous en compétition officielle.

Limitation d'Index

- Joueuses et joueurs classés.

Formule de jeu

18 trous/score maximum Par +4/Individuel Brut.

Séries - Marques de départ

Distances préconisées jeunes U8-U10.

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Championnat, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les chariots sont obligatoires (non électriques)

Les instruments de mesure sont interdits.

Les cadets ne sont pas autorisés.

Tout suiveur doit se tenir à un minimum de 50m de la partie (hors suiveur officiel).

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer par Courrier auprès du comité départemental ou territorial référent de chaque jeune.

Chaque comité transférera sa liste de joueurs à la Ligue au lendemain de la clôture des inscriptions.

Chaque comité doit fournir au comité d'épreuve un minimum d'un suiveur pour 3 enfants engagés. Les suiveurs ne pourront pas suivre leur propre famille.

Droits d'engagement

- Un droit d'engagement de 20€ sera à envoyé par chèque à la Ligue Auvergne- Rhone- Alpes de Golf.

Ligue de golf Auvergne Rhone-Alpes
28 rue Edouard Rochet
69008 Lyon

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Mettre la partie du tableau qui correspond à votre compétition.

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
102	27	11

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Tirage des départs

Les départs se feront par ordre d'index.

Prix et Remise des Prix

Catégorie U8 :

- 3 premiers garçons
- 3 premières filles

Catégorie Poucet :

- 3 premiers garçons
- 3 premières filles

CHAMPIONNAT U8- POUSETS 2024 BULLETIN D'ENGAGEMENT

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

- Un droit d'engagement de 20€ sera à envoyé par chèque à l'ordre de Ligue Auvergne- Rhone- Alpes de Golf.